



## **Assemblée générale virtuelle de l'ARDDS le Samedi 14 novembre 2020**

---

Le Conseil d'administration de l'ARDDS informe les adhérents de la tenue de l'Assemblée générale de l'ARDDS qui sera organisée virtuellement le :

**Samedi 14 novembre 2020 de 14h00 à 17h00**  
En visio conférence, organisée à l'aide de Zoom

**L'ordre du jour est le même que celui prévu pour l'AG du 21 mars qui a dû être reportée.**

- 1 -Les rapports moral et d'activités 2019, projets 2020
- 2 -Le rapport financier 2019, budget prévisionnel 2020

En s'appuyant sur les documents préparatoires que chaque adhérent a reçu début mars.

Comme il est impossible d'accueillir une soixantaine de personnes dans une visio conférence, nous privilégierons la participation des responsables de sections et des Administrateurs.

Les adhérents souhaitant assister sont priés de s'inscrire à [bureau@ardds.org](mailto:bureau@ardds.org)

Mais, il est important que de nombreux adhérents envoient un pouvoir, afin d'avoir le quorum. Nous vous remercions de le laisser en blanc.

**L'envoi de ce pouvoir par mail** à votre responsable de section ou à : [bureau@ardds.org](mailto:bureau@ardds.org) est souhaité **avant le 31 octobre 2020.**

**Si le quorum n'est pas atteint, une seconde Assemblée générale sera convoquée le samedi 14 novembre à 14h 30. Elle pourra alors valablement délibérer.**

Pour le conseil d'administration, le 7 octobre 2020  
Frédérique Martini  
Présidente de l'ARDDS

---

### **BON POUR POUVOIR**

**Pour l'approbation des rapports, moral et financier 2019 et projets 2020.**

**(Chaque adhérent présent a droit à cinq procurations maximum)**

Je, soussigné(e) .....membre de l'ARDDS, à jour de ma cotisation,  
donne pouvoir à ..... pour me représenter à l'Assemblée Générale du 14  
novembre 2020 à 14h, ou à 14h30 et prendre part aux votes qui auront lieu.

Fait à ..... Le .....

**Signature précédée de « bon pour pouvoir »**